Dr DOCTOR Cute

Monday 23rd March 2009

Desperate Medicine University of hope, California Mr Pouet Romarin Birth : 10/10/1940 Weight : 90 Pds

La **licence** <u>BSD</u> (*Berkeley software distribution license*) est une <u>licence libre</u> utilisée pour la distribution de <u>logiciels</u>. Elle permet de réutiliser tout ou partie du logiciel sans restriction, qu'il soit intégré dans un <u>logiciel libre</u> ou <u>propriétaire</u>.

La version originale de la licence BSD incluait une clause de <u>publicité</u> particulièrement contraignante qui obligeait la mention du <u>copyright</u> dans toute publicité ou document fourni avec le <u>logiciel</u>, ce qui pouvait provoquer quelques problèmes en cas d'utilisation d'un grand nombre de composants sous cette licence. La nouvelle version de cette licence ne contient pas cette clause de publicité.

Tables are not yet supported in complex drawing.

[modifier] Texte de la licence

Le texte de la licence (en anglais) est dans le <u>domaine public</u> et peut être modifié sans restrictions. Pour correspondre à des besoins particuliers d'une organisation ou d'une personne, les termes originaux de "Regents of the University of California", "University of California, Berkeley", et "Regents" peuvent être remplacés. Il s'agit ici de la version sans la clause concernant la publicité, cette dernière ayant été retirée en 1999.

Le texte de la licence (en anglais) est dans le <u>domaine public</u> et peut être modifié sans restrictions. Pour correspondre à des besoins particuliers d'une organisation ou d'une personne, les termes originaux de "Regents of the University of California", "University of California, Berkeley", et "Regents" peuvent être remplacés. Il s'agit ici de la version sans la clause concernant la publicité, cette dernière ayant été retirée en <u>1999</u>.

Le texte de la licence (en anglais) est dans le <u>domaine public</u> et peut être modifié sans restrictions. Pour correspondre à des besoins particuliers d'une organisation ou d'une personne, les termes originaux de "Regents of the University of California", "University of California, Berkeley", et "Regents" peuvent être remplacés. Il s'agit ici de la version sans la clause concernant la publicité, cette dernière ayant été retirée en <u>1999</u>.

Le texte de la licence (en anglais) est dans le <u>domaine public</u> et peut être modifié sans restrictions. Pour correspondre à des besoins particuliers d'une organisation ou d'une personne, les termes originaux de "Regents of the University of California", "University of California, Berkeley", et "Regents" peuvent être remplacés. Il s'agit ici de la version sans la clause concernant la publicité, cette dernière ayant été retirée en <u>1999</u>.

- * Copyright (c) 1998, Regents of the University of California * All rights reserved. * Redistribution and use in source and binary forms, with or without * modification, are permitted provided that the following conditions are
 - * Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.
 - * Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in t documentation and/or other materials provided with the distributi
 - * Neither the name of the University of California, Berkeley nor th names of its contributors may be used to endorse or promote produ derived from this software without specific prior written permiss

* THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE REGENTS AND CONTRIBUTORS ``AS IS'' AND
* EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLI
* WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE
* DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE REGENTS AND CONTRIBUTORS BE LIABLE FC
* DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMA*
* (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERV
* LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSEI
* ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR T
* (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE C
* SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

[modifier] Différence par rapport au domaine public

La licence BSD est l'une des moins restrictives dans le monde informatique et s'approche de la notion de « domaine public ». Il faut toutefois noter des différences importantes :

la notion de domaine public varie selon les législations. En général, l'auteur doit être mort depuis un certain nombre d'années pour que son œuvre tombe officiellement dans le domaine public. La licence BSD définit un cadre d'utilisation clair.

la licence BSD impose certaines contraintes lors de la redistribution, ce qui n'est généralement pas le cas d'une œuvre dans le domaine public ;

This is a sample of FOOTER Call center: 088-555-9874

Then write a text into a very long line.... long long...... long line

elle permet de protéger les auteurs quant à l'emploi de leur nom dans des produits dérivés :

elle décharge les auteurs des éventuels problèmes connus ou inconnus liés à l'utilisation du code

[modifier] Utilisation dans des logiciels propriétaires

Le code source publié sous licence BSD peut être incorporé dans des solutions <u>propriétaires</u>. Parmi les exemples notoires, on peut citer l'utilisation par <u>Sun</u> de code réseau sous BSD, et des composants en provenance de <u>FreeBSD</u> dans <u>Mac OS X</u>.

[modifier] Compatibilité avec d'autres licences libres

Le code sous licence BSD peut être publié sous <u>licence GPL</u> sans le consentement des auteurs originaux puisque les termes de la licence GPL respectent tous ceux de la licence BSD. Néanmoins la redistribution doit tenir compte de la première clause de la licence BSD. De plus, Theo de Raadt (leader d'OpenBSD) pense que l'on ne peut décider de la licence d'un logiciel que si l'on est l'auteur (ou un des auteurs) du code en question. Si un auteur A écrit un code sous licence BSD, qu'un deuxième auteur B apporte des changements significatifs, alors il peut choisir de mettre son code sous GPL. Mais le code de A serait toujours sous licence BSD.

Par contre, du code sous licence GPL ne peut pas être mis sous licence BSD sans l'autorisation des auteurs car la licence BSD ne respecte pas toutes les contraintes imposées par la licence GPL. En publiant du code GPL sous licence BSD, on autoriserait par exemple la redistribution sans fournir le code source alors que c'est interdit par les termes de la licence GPL.

La licence BSD contenait avant <u>1999</u> une clause « publicitaire » qui posait plusieurs problèmes pratiques :

All advertising materials mentioning features or use of this software mus This product includes software developed by the University of California,

L'apposition de "University of California, Berkeley" n'était pas obligatoire mais devait être remplacée par les auteurs. En 1997, le code de <u>NetBSD</u> comportait 75 variantes de cette phrase (une pour chaque intervenant), ce qui impliquait d'écrire 75 fois de suite une clause similaire dans le cadre d'une publicité.

Lors de la révision de la licence BSD, le directeur de l'*Office of Technology Licensing* de l'Université de Californie a confirmé le <u>22</u> <u>juillet</u> <u>1999</u> que cette clause (n°3) était « retirée dans son intégralité ».

[modifier] Voir aussi

Logiciel libre

Liste de logiciels libres